

## Attestation d'admissibilité de vaccination – Santé au travail

Le

**AU PERSONNEL MÉDICAL DE LA CLINIQUE**

**OBJET:** Vaccination préventive des travailleurs de

(Nom ÉTA/Ville)

Monsieur ou Madame  travaille pour la

(Nom ÉTA/Ville)

Dans la cadre de ses fonctions, il lui est demandé de recevoir la vaccination contre le :

**Virus de l'hépatite A** : 2 doses<sup>1</sup>

**Virus de l'hépatite B**<sup>2</sup> : 3 doses avec tests sanguins (dosage anti-HBs)

Post vaccination entre quatre et huit semaines après la réception de la troisième dose du vaccin.

**Tétanos**<sup>3</sup> : une seule dose de rappel à 50 ans ou selon certaines situations particulières<sup>4,5</sup>.

Tel qu'entendu avec les administrateurs de votre clinique, le coût des vaccins, de la sérologie et les frais administratifs seront assumés, sur présentation de facture, par l'employeur de la

(Nom ÉTA/Ville)

Nous vous remercions, Monsieur, Madame, de votre grande collaboration. Si vous avez des commentaires à formuler ou besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à me rejoindre.

Prénom, Nom (employeur)

Fonction

<sup>1</sup> Le vaccin contre l'hépatite A ne comporte qu'une seule dose pour les personnes âgées de moins de 20 ans.

<sup>2</sup> Le vaccin contre l'hépatite B ne comporte que deux doses pour les personnes âgées de moins de 20 ans.

<sup>3</sup> Une primovaccination de 3 ou 4 doses devrait normalement avoir été reçue.  
Il est important de vérifier le carnet de vaccination pour éviter une survaccination.

<sup>4</sup> Il se peut que le vaccin offert soit un vaccin qui protège également contre la coqueluche.

<sup>5</sup> Dans certaines situations particulières, en présence d'une plaie, une dose de vaccin antitannique sera nécessaire si la dernière dose date de plus de cinq à 10 ans.